

Le Saurelois

Bulletin de la Société historique Pierre-de-Saurel inc.

Vol. 27, numéro 4

Automne 2000

À L'INTÉRIEUR . . .

La Société après 30 ans par Robert G. Jones	1
Du Fort Richelieu à la ville de Sorel- Tracy : l'histoire de notre nom a 358 ans par Catherine Objois	2
Chronique de la célébration de Noël des origines au début du XXe siècle par Isabelle Béliveau	7
Les bateaux construits par M.I.L. : le H.M.C.S. Labrador par André Guévremont	10
Journée de la culture et conférences : un automne très actif à la Société historique	12
Donnez de vos nouvelles	12

LA SOCIÉTÉ APRÈS 30 ANS

par Robert G. Jones, président

Le texte qui suit est la reproduction intégrale du discours prononcé par monsieur Robert G. Jones, lors de la célébration du 30^e anniversaire de la Société historique Pierre-de-Saurel inc., le 10 novembre dernier, à la salle Le Petit Prince, sous la présidence d'honneur de monsieur Roland Gaudreau, et en présence de 70 invités.

Cet après-midi, nous avons entendu M. Gaudreau parler des années historiques vécues par notre Société. Des années qui témoignent du dévouement des bénévoles qui ont contribué, et qui contribuent encore à la vie quotidienne de la Société et de son centre d'archives.

Ce centre d'archives, de par son agrément par le ministère de la Culture et des Communications, a renforcé plus que jamais la présence de la Société historique dans le domaine culturel du Bas-Richelieu. L'agrément, et le financement qu'il nous apporte des Archives nationales du Québec, a permis l'engagement du personnel professionnel qui ensuite a bâti depuis bientôt cinq ans une formidable réputation pour la qualité du travail qu'il produit. Les éloges offertes par les gens de Radio-Canada, Pixcom, Télé-Québec, TVA, la Chambre de commerce, la Ville de Sorel, le journal Les 2 Rives et plusieurs autres organismes de la région sont témoins de cette excellence.

Quand nous considérons que les Grecs au deuxième siècle avant Jésus-Christ, ont déjà le mot « archeion » décrivant à la fois le siège du pouvoir gouvernemental et le lieu où est déposée la documentation relative au pouvoir, notre Société est néophyte. Mais, nous sommes en bonne compagnie car c'est seulement en l'an 1309 que Philippe IV, roi de France, surnommé Le Bel, a défini le métier d'archiviste par la consigne donnée à Pierre L'Étampe pour la garde de ses archives. Et en Angleterre, le registre connu sous le nom de « Domesday Book », commandé en l'an 1085 par Guillaume le Conquérant, est le plus ancien document dans les archives du pays.

Considérant aussi que c'est seulement en l'an 1989 que le mot « archivistique » est entré au dictionnaire de l'Académie française, votre Société, avec ses jeunes trente ans, a trouvé sa place dans cette tradition archivistique.

En accord avec son mandat, la Société continue ses demandes pour l'acquisition des fonds d'archives. Cette année, la Ville de Sorel a versé une partie de ses archives à la Société. Dorénavant, nous offrirons ce service aux autres municipalités du Bas-Richelieu.

Dans l'avenir immédiat, la Société prévoit aussi de donner suite à une collaboration des Archives nationales et du Diocèse de Saint-Hyacinthe, car les fusions des paroisses apportent aussi des occasions de conserver les archives dans un lieu protégé et dans les conditions appropriées soit le dépôt de la Société.

D'ailleurs, nous prévoyons doubler la capacité de ce dépôt et un projet est en préparation à cet effet présentement.

Je serais négligent de passer par-dessus la numérisation, cette technique de l'informatique qui nous permet de conserver sur disquette et sur CD-ROM les textes et images qui se trouvent dans leur forme originale sur support papier. Malheureusement, la technique exige des équipements qui se trouvent hors de nos moyens financiers et pour le moment la numérisation demeure au niveau d'un projet.

Parmi les buts de la Société énoncés il y a 30 ans se trouve et je cite « la sauvegarde du patrimoine bâti ». Je vous rappelle que le dossier pour la conservation de l'édifice abritant le poste de police et pompiers est toujours en marche et nous le relancerons auprès du nouveau conseil municipal incessamment. La Société cherchera aussi, en collaboration avec la municipalité, à faire valoriser le caractère historique du secteur Sorel afin que les édifices centenaires soient identifiés et que l'historique des noms de rues soit élaboré.

Rendre vivace l'histoire du Bas-Richelieu pour ses habitants renforcera leur appartenance, et sur le plan économique et touristique, selon l'expérience des autres, c'est payant pour tous.

Je terminerai ma présentation sur cette lancée économique en rappelant que votre Société est toujours un organisme à but non lucratif dépendant des membres pour son soutien. Merci de votre appui.

DU FORT RICHELIEU À LA VILLE DE SOREL-TRACY : L'HISTOIRE DE NOTRE NOM A 358 ANS

par Catherine Objois, M.A.

Le nom d'une personne est le premier et principal moyen de l'identifier, de la distinguer par rapport aux autres, bref d'être unique. Le principe est tout aussi vrai pour toute personne morale, telle une ville, à la différence que celle-ci peut changer plusieurs fois son nom officiel.

Le 5 novembre dernier, suite au décret de fusion du 15 mars 2000 des villes de Sorel et Tracy, la population a choisi, par un référendum de consultation, le nom de Sorel-Tracy, choix qui fut entériné officiellement par résolution du nouveau conseil municipal à sa première réunion publique dix jours plus tard : le 15 novembre 2000, Sorel a changé son nom pour la cinquième fois de son histoire, mais pour la première fois par un choix de sa population. C'est donc avec ce nom de Sorel-Tracy que notre ville fera son entrée dans le troisième millénaire, le 1^{er} janvier prochain.

La toponymie de notre région de Maisouna à Sorel-Tracy

Depuis sa fondation officielle par les Français en 1642, soit en 358 ans d'existence, la ville de Sorel a eu cinq noms : Fort Richelieu, Saurel, William-Henry, Sorel, puis Sorel-Tracy. Mais si l'on remonte aux premiers noms qui ont identifié notre région avant 1642, il y aurait d'abord des noms amérindiens. En effet, ceux-ci ont peuplé la vallée du Saint-Laurent depuis environ 5000 av. J.-C. et notre région se trouvait alors à la jonction du territoire montagnais (vallée du Saint-Laurent), algonquin (vallée de l'Outaouais), huron (Baie Georgienne) et abénaquis (Appalaches). Elle a accueilli sûrement depuis plusieurs millénaires différentes familles linguistiques amérindiennes, pour des périodes plus ou moins longues. Nous savons par exemple qu'à l'époque de Jacques Cartier, les archéologues situent l'existence pendant cinq à dix ans d'un village horticole iroquoïen, soit entre 1500 et 1550, à 8 km de l'embouchure du Richelieu, sur la rive ouest, connu aujourd'hui sous le nom de « site Mandeville ».

Et puis il y avait les iroquois qui remontaient le Richelieu à partir de leur territoire situé dans la région du lac Champlain et au sud du lac Ontario, afin de faire des incursions dans les îles du lac Saint-Pierre. Tous ces « habitants » de notre région l'ont sûrement identifiée par différents noms amérindiens.

Jacques Cartier parle dans ses voyages de **Maisouna** qui correspondrait à une province culturelle iroquoïenne autour du lac Saint-Pierre.

Entre la période amérindienne et la fondation initiale de 1642, les premiers explorateurs, en l'absence d'un lieu habité, vont identifier les voies d'eau.

Cartier, premier blanc connu à mettre le pied dans notre région le 28 septembre 1535, ne nomme pas cet endroit ; cependant dès cette époque et jusqu'au début du 17^e siècle, le lac Saint-Pierre et ses îles sont identifiés sur les cartes des géographes sous le nom **îles et lac d'Angoulême** en l'honneur d'un des fils défunt du Roi de France, François 1^{er}, comte d'Angoulême, et roi de 1515 à 1547.

Quant au Richelieu, il porte alors le nom de **Rivière qui conduit vers la Floride**, mais Cartier ne l'explore pas. Il repasse ici le 5 octobre 1535, retourne à Québec et ce n'est que soixante ans plus tard qu'un second Français arrive dans notre région : Samuel de Champlain. Le 29 juin 1603, jour de la Saint-Pierre, remontant le fleuve, il traverse le lac d'Angoulême et le rebaptise **lac Saint-Pierre**.

Il arrive ensuite à l'embouchure du Richelieu, qu'il appelle dans ses récits **rivière des Iroquois**, nom qui semble déjà utilisé à l'époque puisqu'il ne mentionne pas l'avoir nommé lui-même. Il sera le premier blanc à remonter la rivière des Iroquois.

Champlain reviendra dans la région en 1609 et 1610, sans l'identifier autrement que par le nom des cours d'eau.

Trente ans après, le 13 août 1642, Charles Huault de Montmagny, second gouverneur de la Nouvelle-France (1636-1648), débarque au confluent de Saint-Laurent et du Richelieu avec une centaine de soldats et d'ouvriers, et fait ériger un fort.

Le but était de bloquer la route aux Iroquois et d'ainsi assurer les communications entre Montréal, fondé trois mois auparavant, et les Trois-Rivières.

Monsieur de Montmagny nommera le nouveau fort du nom de **Fort Richelieu**, en l'honneur d'Armand Jean du Plessis, cardinal et duc de Richelieu décédé le 14 décembre 1642. Entré au Conseil du Roi de France en 1624, il en devient vite le chef et parmi ses nombreuses réalisations il faut noter le développement de la flotte marchande et la constitution de compagnies à monopoles, jalons du premier empire colonial français incluant la Nouvelle-France. C'est lui qui a institué en 1627 la Compagnie des Cent-Associés à qui il accorde le monopole de la traite des fourrures et concède toute la Nouvelle-France, procédant ainsi à une réorganisation de la colonie.

À partir de 1642 et jusqu'en 1665, malgré la disparition du fort en 1647, la région est connue sous le nom de **Richelieu** et les îles du lac Saint-Pierre comme les **îles de Richelieu** ainsi que le rapportent les Relations des Jésuites et d'autres auteurs comme Pierre Boucher.

C'est en 1665 qu'apparaît le nom actuel de notre ville avec l'arrivée de Pierre de Saurel, capitaine du régiment de Carignan-Salières venu de France pour « pacifier l'iroquois » et dirigé par Alexandre de Prouville, marquis de Tracy.

Pierre de Saurel reconstruit le Fort Richelieu et le rebaptise **Fort de Saurel**. Désormais, la région est connue sous le nom de **Saurel** puis de **seigneurie de Saurel** à partir de 1672 quand elle est concédée à Pierre de Saurel par l'intendant Talon. Pierre de Saurel, son père Mathieu, et sa femme Catherine Legardeur ont toujours signé « Saurel ». Et selon les archives consultées, l'on peut affirmer que jusque dans les années 1730-1740, les notaires, curés et contemporains tels les Jésuites dans leur fameuses Relations ou Marie de l'Incarnation, orthographient en général « Saurel ». Cependant, en 1731, Catherine Legardeur, veuve depuis 49 ans, meurt et à partir de cette époque il n'y a plus personne qui porte le nom de Saurel ; dans les documents, l'on emploie alors indistinctement les deux orthographes Saurel et Sorel.

Quand survient la Conquête de 1763 et que cette même année les de Ramezay, seigneurs de Saurel depuis 1713, vendent « la seigneurie de Sorel » à John Bondfield, l'orthographe **Sorel** est désormais la norme.

Vingt ans après la Conquête, la ville prendra pour la seule fois de son histoire un nom anglais ; le 18 septembre 1787, le futur Guillaume IV d'Angleterre qui sera roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et de Hanovre de 1830 à 1837 visite Sorel et comme le rapporte la Gazette de Québec « il plaît à Son Altesse Royale de nous permettre l'honneur de lui donner son nom : William-Henry ».

De 1787 à 1860, les gens d'ici et d'ailleurs vont identifier le région indistinctement, et souvent dans le même document officiel, comme **seigneurie de Sorel**, **paroisse de Sorel** et **bourg de William-Henry**. Le 10 mai 1848, ce sera l'érection de la **ville de William-Henry**.

Le 19 mai 1860, suite à une demande du conseil municipal, c'est l'érection de la **ville de Sorel** et la ville reprend ainsi une identification francophone.

Pendant 140 ans, soit jusqu'à l'an 2000, Sorel gardera le même nom. Cependant de la ville de Sorel se détacheront deux nouvelles paroisses : **Saint-Joseph de Sorel** en 1875 et **Sainte-Anne de Sorel** en 1876.

En 1954, la municipalité de paroisse de Saint-Joseph de Sorel donnera naissance à son tour à la ville de **Tracy**. Et finalement, le 15 mars 2000, pour répondre à la volonté populaire, un décret ministériel a officialisé la fusion des villes de Sorel et Tracy. La nouvelle ville s'appelle depuis le 15 novembre **Sorel-Tracy**.

Nos noms successifs : des témoins incontournables de notre histoire

Le nom d'un individu révèle son appartenance à une famille, mais aussi ses origines : ainsi l'on peut facilement associer un Cournoyer à la région soreloise, un Leblanc à l'Acadie, ou encore un McCarthy à l'Irlande.

Les noms des villes font référence soit à leur histoire, soit à leur géographie c'est-à-dire les caractéristiques du milieu naturel environnant comme la flore, la faune, la géologie ou les cours d'eau. C'est le cas pour les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

La quatrième ville fondée au Canada, Sorel, est fort privilégiée puisqu'elle n'a porté que des noms historiques.

Ces noms successifs révèlent les grandes lignes de notre histoire, ce qui les rend d'autant plus importants et précieux : noms amérindiens tel **Maisouna** pour la période avant 1535 quand le pays n'était habité que par les Amérindiens ; **Richelieu** en 1642, le nom du plus puissant ministre du Roi de France, Louis XIII (roi de 1610-1643), témoigne de l'implantation d'une colonie française en Amérique du Nord ; **Saurel**, nom d'un capitaine de ce fameux régiment Carignan-Salières venu en 1665 supprimer définitivement la menace iroquoise atteste l'époque où Louis XIV donne un nouveau départ à la colonie de la Nouvelle-France avec l'installation de nombreux officiers comme seigneurs ; **William-Henry**, en 1787, le nom du futur roi de Grande-Bretagne, révèle que le pays est désormais une colonie anglaise et que dans notre ville, seigneurie de la Couronne britannique destinée à accueillir des Loyalistes, il y a maintenant des anglophones protestants ; **Sorel** à nouveau à partir de 1860 est le symbole de la survivance du fait français en Amérique du Nord et de l'assimilation des immigrants britanniques, loyalistes, irlandais, etc. au groupe francophone des Sorelois de souche.

Ainsi l'histoire de notre toponymie atteste fidèlement notre évolution historique, et également celle du Québec.

C'est pourquoi ils sont particulièrement significatifs car porteurs d'histoire.

Le choix démocratique de notre nom le 15 novembre 2000 : une première dans notre histoire

Si l'on excepte les noms amérindiens, dont le choix nous est inconnu, on peut affirmer que le 15 novembre dernier, c'est la première fois que notre nom résultait d'une consultation de la population.

En effet, au fil de notre histoire, nos noms successifs ont été décidés par deux Français, un gouverneur de la Nouvelle-France et un capitaine de régiment, puis par un Britannique, membre de la famille royale d'Angleterre.

En 1860, le processus devient plus démocratique puisque même s'il est décrété par « Sa Majesté » [britannique], il a été décidé par la jurisprudence du Bas-Canada pour répondre à une demande du conseil municipal de Sorel. Par la suite, les noms de Saint-Joseph et Sainte-Anne ont été choisis par l'évêché de Saint-Hyacinthe. En 1954, une autre étape est franchie avec le choix du nom de Tracy, puisqu'il a résulté d'un concours ouvert auprès de la population. Enfin, le 15 novembre dernier, une véritable consultation démocratique s'est effectuée. C'est donc sous le nom de **Sorel**, symbole de notre existence tricentenaire et de nos origines françaises, maintenant lié à celui de **Tracy** par un trait d'union, que notre ville entrera dans le troisième millénaire.

Le tableau qui suit a été publié dans le dernier de trois reportages successifs relatant l’histoire de notre région, parus dans le journal Les 2 Rives des 15, 22 et 29 août 2000.

**LE MORCELLEMENT DE LA SEIGNEURIE DE SAUREL DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT
1665 À 1954**

Nom officiel dans les archives	Période	Régime	Origine du nom	Nombre d’années d’utilisation du nom officiel
Fort Richelieu	1642-1665	Français	Militaire	23 ans
Saurel	1665-1763	Français	Seigneur	98 ans
Sorel et Saurel (non- officiel)	1763-1787 1775-1776	Britannique (américain 8 mois)	Seigneur (et jurisprudence)	24 ans
William-Henry et Sorel (non-officiel)	1787-1860	Britannique	Honneur royal	73 ans
Sorel	1860-15 mars 2000	Canadien	La loi	140 ans
Total : 358 ans				
Tracy (remplace la partie restante de la paroisse de Saint-Joseph-de- Sorel)	1954-15 mars 2000	Canadien	Concours	46 ans
Sorel-Tracy	15 mars 2000 - ?	Canadien	Décret ministériel	23 semaines
Municipalité de :				
Saint-Joseph-de- Sorel, paroisse (partie)	1875-1954	Canadien	Évêque	79 ans
Saint-Joseph village (partie de la paroisse seulement)	1907-1942	Canadien	Évêque	35 ans
Saint-Joseph ville (remplace le village)	1942- ?	Canadien	Évêque	58 ans
Saint-Pierre-de-Sorel	1845-1992	Canadien	Évêque	147 ans

Sainte-Anne-de-Sorel	1877- ?	Canadien	Évêque	123 ans
----------------------	---------	----------	--------	---------

LE SAURELOIS

Bulletin d'information publié
quatre fois par année par la

**Société historique
Pierre-de-Saurel inc.**

6-A, rue Saint-Pierre
Sorel (Québec) J3P 3S2
Téléphone : (450) 780-5739
Télécopieur : (450) 746-1655

Comité de rédaction :
Isabelle Béliveau
André Guévremont
Robert G. Jones
Catherine Objois
Mélanie Parent

Lectrices et lecteurs sont
invités à nous écrire leurs
commentaires.

Courrier électronique :
shps@loginnovation.com

Nous tenons à remercier le
Service des loisirs et de la
culture de la
Ville de Sorel-Tracy.

CHRONIQUE DE LA CÉLÉBRATION DE NOËL DES ORIGINES AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE

Par Isabelle Béliveau, B.A.

Depuis les Noël's anciens à ceux célébrés au XIXe siècle au Canada, il réside dans les traditions populaires une identité qui puise ses inspirations dans les Noël's européens, leur donnant à toutes « une ressemblance frappante, un cachet indélébile, un air de famille irrécusable. »¹

À l'origine, partout en Europe, le début de l'hiver est marqué par des fêtes romaines, germaniques et celtiques, basées sur ce que l'on appelle « le cycle des douze jours », c'est-à-dire que chacune peut varier du début du mois de décembre à la Chandeleur. Puis, peu à peu à partir du IVe siècle, l'essor du christianisme aidant, on institue un calendrier de fêtes religieuses qui a pour effet de supplanter les anciens rites et les fêtes païennes. Noël devient alors, dans la liturgie chrétienne, la fête de la nativité, de la naissance de Jésus-Christ dans la nuit du 24 au 25 décembre. Cette tradition chrétienne trouve sa source dans la foi et la tradition juive, tout en répondant aux élans fondamentaux de l'imagination et de la mémoire humaine. L'attente d'un « Messie » apportant la connaissance de Dieu est d'ailleurs le fondement de la foi des premières communautés chrétiennes. « L'Ange qui apprit aux bergers de la Judée la naissance du Sauveur, leur annonça en même temps qu'elle réjouirait tout le peuple, et cette promesse venue du ciel se réalise de nouveau chaque année dans l'univers catholique. »²

La Nouvelle-France, riche des traditions du passé, perpétue les pratiques et les croyances liées aux fêtes de Noël. Pour la masse populaire de cette époque, c'est avant tout une fête religieuse, étroitement liée au renouvellement, à la dévotion, à la messe de minuit et aux cantiques de Noël. « Dans ce grand jour, tous les peuples de la terre célèbrent la naissance du Dieu Sauveur. Le peuple revêtu de ses plus beaux habits se porte en foule vers les églises où la splendeur des décorations et des ornements, la beauté du chant et de la musique, et les mille feux des cierges élèvent l'âme vers Dieu et l'invitent à adorer le Roi des rois. »³

Parmi ces pratiques, l'on retrouve celle de la crèche de Noël, attestée en France dès le XVIIe siècle. Celle-ci est alors composée de différentes figurines de cire, de mie de pain ou de verre représentant l'Enfant Jésus ou encore des scènes de la vie du Christ et des apôtres. Dès les débuts de la Nouvelle-France, on perpétue cette coutume à travers les traditions religieuses. « Avec la messe de Minuit s'ouvrent les réjouissances de Noël: voilà pourquoi la foule se pressait, joyeuse, dans l'église illuminée, devant les autels mieux ornés, au pied de la Crèche de l'Enfant Jésus. »⁴

Ce n'est toutefois qu'à partir de 1875 qu'elle commence progressivement à pénétrer dans les maisons et à s'intégrer aux usages familiaux. Ainsi, avant même la pratique du sapin de Noël, la crèche occupe une importante place dans les intérieurs domestiques.

C'est à partir des années 1880, au Canada, que la célébration de Noël prend un tournant décisif en adoptant de toutes nouvelles pratiques issues de la bourgeoisie anglophone des grands centres urbains. Désormais, Noël n'est plus uniquement une fête religieuse mais un symbole de réjouissances civiles et familiales. L'une des principales activités que l'on retrouve alors est la préparation du traditionnel repas festif où l'abondance et la variété sont de mise. En milieu rural, les préparatifs du réveillon et du dîner de Noël débutent généralement au cours du mois de novembre, avec les boucheries d'automne, alors qu'en milieu urbain, c'est plutôt vers la mi-décembre, notamment avec l'achat de denrées et de victuailles servant à la préparation de repas plantureux. « La maison *Turcotte, Lavallée & Cie*, rue de la Reine, offre [...] à prix réduit [...] provisions et épicerie de toutes sortes, jambon, lard, graisse, beurre, fromage, poisson, saumon salé et frais, hareng, maquereau, morue et sardine, en tinettes et en boîtes. »⁵ Chez les Canadiens des classes populaires, « les viandes ne paraiss[ent] presque jamais sur la table que durant le temps des fêtes ou aux jours des grandes réjouissances. Le reste de l'année on se content[e] de lait, d'œufs, de poissons, de soupes aux pois, de bouillie de maïs pilé, de crêpes, d'un pain grossier, de fruits et de légumes. »⁶ Toutefois, malgré le nouvel aspect « communautaire » de la fête de Noël, il n'en reste pas moins que son caractère sacré et religieux demeure toujours imprégné dans les traditions des Canadiens-francophones.

L'émergence de nouvelles traditions et croyances, transmises de générations en générations, s'avère être l'une des principales caractéristiques, dans la culture populaire traditionnelle, des changements relatifs à la fête de Noël. Entre autres l'on retrouve la venue du Père Noël, l'illumination de l'arbre de Noël, le baiser sous le gui et les dictons. Au Canada, jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'Enfant-Jésus représente, pour les francophones catholiques, celui qui vient garnir de friandises et de jouets le bas de Noël des enfants au cours de la nuit du 25 décembre, alors que chez les anglophones protestants, la coutume veut que le principal donateur de cadeaux soit Saint-Nicolas. Aussi, l'introduction du Santa Claus, au tout début du XXe siècle est, sans contredit, un des changements majeurs de ces traditions. Issu d'un glissement progressif depuis le Saint-Nicolas traditionnel, le « Santa Claus » (pour les anglophones) ou « Père Noël » (pour les francophones du Canada) prend progressivement la relève, d'abord parmi la classe bourgeoise, puis dans les milieux moins favorisés. Seul et même personnage, il devient pour tous le généreux distributeur de cadeaux dans la nuit de Noël.

D'origine allemande, l'illumination de l'arbre de Noël est introduite dans les traditions et les mœurs de la nation canadienne par le Baron Von Riedesel à son arrivée à la Maison des Gouverneurs de Sorel en 1781. Cette coutume s'est évidemment perpétuée à travers les âges et demeure encore de nos jours l'une des pratiques les plus répandues du temps des fêtes.

Quant au baiser sous le gui, il provient de cette ancienne coutume européenne de suspendre une boule de gui au plafond afin d'échanger un baiser en signe d'amitié et de bienveillance. Au XIXe siècle, la signification païenne tend à disparaître peu à peu, bien que la coutume d'échanger un baiser sous le gui persiste encore. Toutefois, elle devient davantage une promesse de mariage ou encore un présage de bonheur et de longue vie.

Chez les gens du peuple, la période de Noël donne également lieu à la formulation de plusieurs dictons concernant la météorologie et la qualité des prochaines récoltes. Ces dictons proviennent généralement des observations faites sur la nature par une société rurale vivant à la campagne. Par exemple, au Québec, l'une des croyances les plus répandues à l'époque est celle où l'on fait correspondre les douze mois de l'année au cycle des douze jours mentionné précédemment. On prédit alors que la température prévalant lors de chacune de ces journées sera la même pour chacun des mois de l'année à venir, donnant ainsi naissance à des dictons tels que « Au jour de Noël les jours croissent d'un pas de colonel », « Noël blanc, Pâques vertes, Noël vert, Pâques blanches » et « À Noël, les jours rallongent d'un pas d'hirondelle, aux Rois, d'un pas d'oie et à la Chandeleur, d'une heure ».

Enfin, le Nouvel an est cette fête d'origine romaine où le premier jour de la nouvelle année est chômé par tous les peuples de race blanche. Au cours du XIX^e siècle, c'est d'ailleurs l'une des fêtes les plus importantes de l'année, où les traditionnelles « visites du jour de l'an » sont de mise. « Elle est spécialement consacrée à se visiter, à se fêter mutuellement. Tout maître de maison, soit à la ville, soit à la campagne a, ce jour-là, une table chargée de mets délicieux, d'excellentes confitures ou de gâteaux de toute espèce. Les hommes doivent aller de maison en maison, pour porter réciproquement les vœux et les compliments de leur famille et prendre leur part des friandises qui se trouvent partout préparées. »⁸ Il ne faut donc pas s'étonner que cette pratique soit réglée au même titre que la bienséance et le savoir-vivre enseignés aux gens de bonne culture de l'époque, comme en fait foi cet extrait: « La sociabilité, cette aptitude à vivre en société, est une des loi de notre nature; nous rapprocher de nos semblables est l'un de nos premiers instincts; la civilisation a réglé ces rapports intéressants entre les hommes; l'affection, l'intérêt les ont multipliés; dans le monde, la politesse, sous le nom de visites, leur a assigné certaines règles. [...] Quelles que soient les critiques que l'on adresse à l'usage des visites, quelques ridicules que l'on se plaise à trouver dans ces démarches de bienséance, il est nécessaire de s'y soumettre, au risque de consumer ses jours dans un isolement complet [...]. »⁹

En résumé, qu'ils soient « graves ou naïfs, spirituels ou émus, langoureux ou gais, tous les Noëls de notre ancienne mère-patrie sont charmants: tous exaltent un parfum de poésie véritable où se révèle l'âme même du peuple. »¹⁰

¹ MYRAND, Ernest, *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, Québec, Leflamme & Proulx, 1907, p. 17.

² La Gazette de Sorel, édition du 28 décembre 1872.

³ La Gazette de Sorel, édition du 28 décembre 1876.

⁴ La Gazette de Sorel, édition du 28 décembre 1872.

⁵ La Gazette de Sorel, édition du 12 décembre 1868, où l'on retrouve une liste détaillée des produits offerts pour la période des fêtes par la boutique.

⁶ D.-FERLAND, Madeleine, *Coutumes populaires au Canada Français*, Québec, Université Laval, 1971, p. B-1.

⁷ Voir à ce sujet l'Album souvenir de Sorel 1642-1967, p. 44.

⁸ D.-FERLAND, Madeleine, *Coutumes populaires au Canada Français*, Québec, Université Laval, 1971, p. B-15, où l'on rapporte un extrait du récit d'un voyageur anglais qui vécut à Montréal vers 1821.

⁹ La Gazette de Sorel, édition du 31 décembre 1860, où l'on retrouve l'étiquette des visites du Jour de l'An.

¹⁰ MYRAND, Ernest, *ibid.*

LES BATEAUX CONSTRUITS PAR MARINE INDUSTRIES LIMITED

par Monsieur André Guévremont

Le H.M.C.S. Labrador

Brise-glace militaire construit par MIL de 1949 à 1954 qui portait le numéro de coque 50 (contrat 187). Il a été fabriqué pour la Marine Royale Canadienne sur le modèle de la classe "Wind" modifiée de la Garde Côtière Américaine. La pose de la quille a eu lieu le 18 novembre 1949 et la mise à l'eau le 14 décembre 1951.

D'une longueur de 269.0 pieds et d'une largeur de 63.6 pieds il était propulsé par 2 hélices actionnées par 6 moteurs Diesel-électriques Fairbanks Morse totalisant 10,000hp; il pouvait atteindre une vitesse de 16 nœuds et transporter 2 hélicoptères.

Il a été baptisé au quai de Sorel Industries Limited (aujourd'hui en 2000 le quai Fagen) par Mgr. Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe en même temps que le balayeur de mines **H.M.C.S. Chignecto** lors des grandes fêtes qui ont eu lieu le 14 juin 1952 à Sorel Industries Limited pour la remise du canon antiaérien de 3.50 à la marine américaine.

La marraine était Mme Jeanne Renault (1886-1966), épouse de Louis S. St-Laurent (1882-1973), Premier Ministre du Canada de l'époque qui assistait aussi à la cérémonie. À cette occasion, le contre-torpilleur américain **U.S.S. Samuel B. Roberts** était en visite à Sorel.

Deux (2) ans plus tard le navire a été remis à la Marine Royale Canadienne le 8 juillet 1954; à cette occasion de grandes manifestations, avec la fanfare de la Marine Royale Canadienne venue d'Halifax, ont eu lieu dans la ville de Sorel et J. Édouard Simard a remis le brise-glace à l'Amiral E.R. Mainguy qui en a pris possession au nom de la Marine. Il a quitté Sorel le 10 juillet 1954.

Premier navire militaire canadien à patrouiller l'Arctique d'est en ouest, il est revenu à Halifax à la fin de novembre 1954 en passant par le Canal de Panama devenant ainsi le premier navire militaire à ceinturer l'Amérique du Nord. (De 1940 à 1942, la goélette en bois **Saint-Roch** de la RCMP commandé par le Sergent Henry Larsen, avait fait le même trajet mais d'ouest en est). Transféré au Ministère des Transports (Garde-Côtière) le 22 novembre 1957, on l'a

renommé **Labrador**; il était alors basé à Sidney en Nouvelle-Écosse.

Le 15 novembre 1978, Postes Canada a émis un timbre d'une dénomination de 14 cents pour commémorer le souvenir de ce navire.

En 1987, il a été retiré du service à Dartmouth en Nouvelle-Écosse et vendu le 22 août 1988 à une compagnie hollandaise ou à Allen & Cameron de Corpus Christi au Texas; cette firme l'aurait revendu l'année suivante à Corostel Trading de Montréal. Numéroté **1210** en 1989, il appartenait à Samamato Securities Limited à St-Jean de Terre-Neuve.

Il a été toué et mis à la ferraille en juillet 1989 au chantier maritime de Kaoh Suing (ou Kaoksing) en Chine. Son nom rappelle celui du territoire du **Labrador**, adjacent au Québec, qui fait partie de Terre-Neuve. Matricule canadien: 310129. Lloyd's no. 5201336.

JOURNÉE DE LA CULTURE ET CONFÉRENCES : UN AUTOMNE TRÈS ACTIF À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Votre Société a été fort active cet automne 2000 du côté de la diffusion ! En premier lieu, pour sa quatrième participation aux Journées de la culture, la Société historique a présenté dans ses locaux, le 1^{er} octobre, l'exposition « Sorel et sa région : un siècle en photos », composée de 110 photos de 1900 à aujourd'hui. Prolongée pendant un mois, puis présentée à la salle paroissiale Le Petit Prince pendant deux semaines, l'exposition a attiré 200 visiteurs fort intéressés.

Par ailleurs, un total de 120 personnes ont assisté aux deux conférences présentées cet automne : le 18 octobre, monsieur Marc Piché a parlé de la navigation hivernale sur le Saint-Laurent et le 22 novembre, monsieur Paul A. Bélanger nous a entretenus de Pierre-Joseph-Arthur Cardin. Les conférences reprendront au printemps 2001.

DONNEZ DE VOS NOUVELLES

Nouvelles des membres

Bienvenue à nos nouveaux membres :

Bibliothèque de Montréal, Richard Pelletier, Gilles Castonguay, Yves Lamontagne, Robert Labrecque, Gilles Thibodeau, Louise Tremblay, Louise Deschenaux-Cardin, Gilles Simard, Jean-Georges Lavallée, Roch Cardin, Andrée Adam, Jean Quintal, Jocelyne Bibeau, Maurice Casavant, Paul A. Péloquin et Ghislaine Péloquin.

*

VIEUX PAPIERS DE FAMILLE - ARCHIVES PERSONNELLES - PHOTOS ANCIENNES...

Vous possédez ou vous connaissez quelqu'un qui possède des vieux documents manuscrits ou imprimés, photos, cartes postales, cassettes audio et vidéo...

NE LES JETEZ PAS !!!

Tous ces documents sont des archives et peuvent être très précieux pour notre patrimoine archivistique.

Contactez Mélanie Parent au (450) 780-5739

La Société historique Pierre-de-Saurel inc.
votre représentante officielle des Archives nationales du Québec
pour la région Bas-Richelieu-Yamaska.

*

FAITES UN DON À VOTRE SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET PROFITEZ D'AVANTAGES FISCAUX

par Catherine Objois, M.A.

Depuis trois ans votre Société historique est enregistrée comme organisme de bienfaisance et peut donc délivrer des reçus officiels aux fins de l'impôt pour les dons qu'elle reçoit.

Des encouragements fiscaux généraux ont été créés pour inciter les particuliers et les sociétés à faire des dons aux organismes de bienfaisance.

Il existe plusieurs types de dons. Nous parlerons ici des plus fréquents.

Les dons en nature

Ce sont tous les documents qui ne sont pas en argent. Il peut s'agir par exemple d'un terrain, d'un véhicule, d'une œuvre d'art ou de tout autre bien.

Pour ce don en nature, le donateur recevra un reçu aux fins de l'impôt indiquant comme montant la juste valeur marchande du bien à la date du don, c'est-à-dire le prix le plus élevé que ce bien rapporterait dans une vente sur un marché libre.

Les dons planifiés

Il y a quatre façons de faire des dons planifiés soit les legs et testaments, les rentes, les polices d'assurance-vie et les dons d'intérêts résiduels.

Le don par legs et testaments est le plus courant.

Billets pour dîners-bénéfices, bals, concerts, spectacles et événements de même genre

Normalement lorsqu'une personne fait un don, elle ne doit pas recevoir d'avantage en retour, cependant il existe des exceptions.

Si un organisme de bienfaisance enregistré vend des billets pour un dîner-bénéfice par exemple, la différence entre le prix d'un billet à 200 \$ et la juste valeur marchande du repas à 75 \$ est considérée comme un don de 125 \$ pour lequel l'acheteur de billet recevra un reçu aux fins de l'impôt.

Avantages fiscaux

En tant que particulier, vous pouvez demander pour vos dons de bienfaisance un crédit d'impôt. Au fédéral, par exemple, vous pouvez demander un crédit d'impôt égal à 17% des premiers 200 \$ de dons faits à des organismes de bienfaisance enregistrés. Vous pouvez aussi demander un crédit d'impôt égale à 29% de la partie des trois dons qui dépasse 200 \$.

Ainsi, si une personne fait un don de 1000 \$ à la Société historique Pierre-de-Saurel inc., le crédit d'impôt qu'elle peut demander pour réduire son impôt sur le revenu fédéral à payer est de 266 \$.

Donner à votre Société historique est payant pour vous ! Pour de plus amples informations, on peut consulter les publications de Revenu Canada et Revenu Québec.